



Doc. 16004
27 juin 2024

Appel à la restitution de Varosha à ses habitants légitimes

Amendement¹ n° 9

Dans le projet de résolution, paragraphe 18, remplacer les mots «l'isolement» par les mots suivants:

«toutes les formes d'isolement imposées aux Chypriotes turcs»

Note explicative

L'APCE a déclaré, dans sa résolution 1376 (2004), que «l'isolement international des Chypriotes turcs doit cesser». Le peuple chypriote turc continue d'être exposé à tous les types d'isolement, notamment le non-respect du droit de représentation dans les enceintes internationales et de la liberté de circulation, ainsi que des obstacles qui les empêchent d'avoir des relations commerciales, touristiques, culturelles et sportives avec la communauté internationale.

Déposé par:

KOÇAK Konur Alp, Türkiye, NI
AKALIN Mehmet, Türkiye, ADLE
BABACAN Abdurrahman, Türkiye, NI
CANBEY Mustafa, Türkiye, NI
GÖKA Meryem, Türkiye, NI
TÜRKEŞ Yıldırım Tuğrul, Türkiye, NI
YILIK Pelin, Türkiye, NI

1. 2024 - Troisième partie de session

